



CAP des Syndics des Gens de Mer du 23 mai 2017

La CAP des Syndics des gens de Mer s'est tenue le mardi 23 mai 2017 de 9h30 à 13h00.

La Présidence était assurée par Madame Marie-Christine PERRAIS, adjointe à la sous-directrice du MGS (modernisation de la gestion statutaire).

Les membres suivants assistaient à la réunion et le quorum a été atteint :

Représentants de l'Administration :

DRH/MGS3 : Mesdames Hélène Rubietto et Corinne Joyeux-Alazet

DGITM/DAM : Mesdames Isabelle Tanchou et Rozenn Montgermont

DIRM : Monsieur Eric LEVERT, DIRM SA, Mme Audrey LEMESLE, DIRM Manche Est-Mer du Nord

Représentants des organisations syndicales :

UNSA : Bertrand Maillard, Pascal Dupontreue, Mme Sylvie Toudic

FO : Stéphane Barbet, Gilles Savina, Gabriel Fernandez

CGT : Camille Pujol, Bianca Lestrade

FSU : Michelle Onchalo, Pascal Bossée

Déclaration liminaire UNSA CAP SGM du 23 mai 2017

PPCR : la présidente est interrogée sur la longue période de gestation des arrêtés

Attributions du Ministère : les attributions du MEEM semblent dorénavant diluées dans trois Ministères.

Quid de la mer qui semble avoir disparu ?

La pêche re-bascule à l'agriculture... quelles conséquences à l'échelon local ? les DIRM deviennent-elle interministérielles ? Quid des arbitrages quand le donneur d'ordre n'est pas le gestionnaire ?

Mobilités : on s'aperçoit que dans le DCS, certaines régions en particulier, il est de plus en plus difficile de trouver des candidats en interne. Les nouvelles règles de gestion du corps semblent être zéro recrutement hors Ministère sinon au travers du concours sur dossier qui constitue le seul vivier de recrutement externe. La chaîne de traitement actuelle n'est pas satisfaisante car les délais de traitement sont trop longs. L'UNSA demande la possibilité d'obtenir du contrôleur financier une forme d'automatisme à concurrence de 25 sur la liste nationale (concours sur dossier), quitte à établir des bornes calendaires.

Promotions : la présidente est interrogée sur les solutions que le Ministère entend proposer sur le phénomène des inversions de carrière.

MOBILITE (au 1^{er} septembre 2017)

SGM administratif

Poste 203107 – DIRM Bordeaux – gestionnaire emploi et formation maritime :
GLATRE Christiane (détaché en tant que SGM)

Poste 204079 – DDTM 34 – Agent accueil plaisance :
ROUX Marie-José

Poste 204092 – DDTM 34 – Gens de mer navigation professionnelle :
LEMYRE Sophie

Poste 203431 – DDTM 56 Gestionnaire marins-Navire :
BELZ Jean-Pierre (changement de spécialité)

Poste 204860 – DM Martinique - agent d'accueil et d'orientation :
CHALONO Marie

Poste 204866 – DM Martinique – agent du service RAUML au sein du pôle réglementation :
MOURIESSE

Les postes **204082** (DDTM 34 agent polyvalence plaisance) et **204094** (assistant plaisance et gestion des permis mer) seront vus en CAP local, les candidats étant des adjoints administratifs.

SGM NAV/SEC

Poste 203118 – DIRM Bordeaux – Agent pont sur la VR GABIAN :
GUYONVARCH Claude (sous réserve aptitude médicale, doit faire une demande détachement)

Poste 203128 – DIRM Bordeaux - agent machine à bord de la VR GABIAN :
MANIETTE Yves

Poste 204668 - DDTM 44 - agent de contrôle ULAM :
JUDIC pascal (sous réserve aptitude médicale + demande détachement)

Poste 204622 – DDTM 50 – agent ULAM :
COUSIN Philippe (sous réserve aptitude médicale + détachement)

Poste 204624 – DDTM 50 – agent ULAM :
CONTAMINE (sous réserve compteur)

Poste 204776 – DIRM LE HAVRE – agent mécanicien PAM THEMIS bordée A :
BATONNEAU Philippe (prise de poste au 01/12/2017)

Poste 204777 – DIRM LE HAVRE – Agent pont/ équipe de contrôle PAM THEMIS Bordée A :
YHUEL Thierry

Poste 204778 – DIRM LE HAVRE – agent pont et équipe de contrôle VR ARMOISE Bordée B :
SURET Gaylord (sous réserve compteur)

Poste 204900 – DM Martinique – agent de contrôle ULAM :

JUAN Fabrice

2 postes ont été créés suite aux blocages récents en Guyane afin de renforcer le contrôle des pêches.

9 postes sont vacants dont 6 publiés, la DAM va voir pour prendre sur la liste des SGM nav/sec en recrutement externe.

Les SGM qui ont postulé sur des postes d'adjoint administratif seront vus en CAP local et notre avis sera demandé par CAP électronique (cas pour 2 agents ENIM qui postulent à Mayotte).

Changement de spécialité

- BELZ jean-Pierre (SGM Nav-sec en SGM daam)
- ACHONDO Bruno (SGM daam en nav sec)

Intégration

GUERIN Vanessa SGM nav-sec à compter du 01/01/2017
GLATRE Christiane SGM daam

Détachement

LUCAS Danielle (prolongation de détachement 5 ans à/c du 03/09/2017)
LANNOY Bruno (prolongation de 3 ans à/c du 30/12/2016)

Réduction d'ancienneté au titre de 2016

Compte tenu de la suppression des réductions d'ancienneté au 1^{er} janvier 2017 pour les agents de catégorie C, le scénario suivant a été adopté par la cap /

Non attribution aux 31 agents suivants :

28 agents éligibles radiés
2 agents détachés 14-1 (administration ou EPE – double carrière)
1 agent en disponibilité pour convenance personnelle

Approbation du PV de la CAP du 10 mai 2016

Questions diverses

Les représentants syndicaux ont demandé à l'administration de leur envoyer la pyramide des âges des SGM par spécialité.